



**Brevet de Technicien Supérieur Agricole**

## **PRODUCTION ANIMALE**

**BTSA PA - Niveau III**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

### Conditions d'entrée

Avoir entre 16 et 25 ans (inclus)\*  
Avoir obtenu un diplôme de niveau IV (BTA, baccalauréat) ou avoir suivi un cycle complet conduisant à un niveau IV

**Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité**

### Recrutement

Préinscription en ligne sur [www.cfa-piemont-pyrenees.fr](http://www.cfa-piemont-pyrenees.fr)  
ou demander une fiche d'inscription

**L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature du Contrat d'apprentissage**

### Métiers visés ou poursuite d'études

Travailler comme technicien agricole dans une coopérative, un groupement de producteurs, une organisation professionnelle ...

S'installer, reprendre ou s'associer sur une exploitation agricole

Poursuivre ses études au CFA Piémont-Pyrénées vers le Certificat de spécialisation Conduite en production biologique, commercialisation ou en licence professionnelle, école d'ingénieur dans un autre établissement

### Objectifs de la formation

Obtenir un niveau III

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier de technicien dans ce secteur d'activité sachant que le niveau de compétence technique permettra de s'adapter et de maîtriser les différents éléments intervenant dans les processus de production et de décision en élevage.

Développer des compétences professionnelles qui reposent sur de solides connaissances scientifiques et techniques : zootechnie générale et comparée, conduite de productions, agronomie et productions fourragères, économie et gestion, droit et réglementation, pour la maîtrise technico-économique des productions, de qualité des produits et des relations à l'environnement.

**Organisation de la formation**

Date de début : Septembre 2016

Date de fin : Juin 2018

2 années en alternance : 41 semaines de cours au CFA + 53 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés.

**Contenu**

Enseignement Général	Enseignement Professionnel
Expression, Communication, Animation et Documentation	Productions Animales et société
Traitement des données ( Mathématiques et Informatique)	Fonctionnement de l'exploitation d'élevage
Langue vivante (anglais, espagnol)	Biologie, Chimie et statistiques liées aux productions animales
Accompagnement au projet professionnel et personnel	Technologie générale et comparée des productions animales
Organisation économique, sociale et juridique	Appréciation, manipulations et interventions concernant les animaux et les surfaces fourragères
EPS	Conduites d'élevage
2 Modules d'Initiative Locale (conversion en agriculture biologique et élevage bovin viande races rustiques)	

**Modalités d'évaluation**

Contrôle en Cours de Formation (CCF) durant les 2 ans de formation + épreuves terminales écrites et orales.

La moyenne exigée au total pour l'obtention du diplôme est de 10/20 dont 09/20 aux épreuves terminales.

\* La limite d'âge peut être reculée jusqu'à 30 ans, si l'apprenti prépare un diplôme ou un titre supérieur à celui déjà obtenu.

Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme (exemple : dispositif d'aide individualisée Accre, Nacre ou Cape).

**Nous contacter :**

**Centre de Formation  
d'Apprentis  
Piémont-Pyrénées**

**E.P.L.E.F.P.A. de Saint-Gaudens  
16, rue Olivier de Serres  
31 800 SAINT-GAUDENS**

**Tél : 05.61.94.55.00  
cfa.st-gaudens@educagri.fr**

